



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 18 septembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 11 septembre 2014

Publié le 24 septembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 9

SCRUTIN : POUR : 73

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	M. Thierry FALCONNET
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Christine MARTIN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Danielle JUBAN	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiââ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Benoît BORDAT	M. Édouard CAVIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

M. Dominique SARTOR

Membres titulaires absents :

M. Alain HOUPERT	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Hervé BRUYERE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
M. Roland PONSAA	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
M. François NOWOTNY	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Jean ESMONIN
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jean-Frédéric COURT pouvoir à M. Dominique SARTOR
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Association Initiative Côte d'Or (ex- APH 21) - Demande de subvention 2014

Cette association créée fin 2001, par la Caisse des dépôts et Consignations, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Conseil Général de Côte-d'Or et le Conseil Régional de Bourgogne, a pour objectif de détecter et de favoriser l'initiative créatrice d'entreprises en Côte-d'Or.

L'association APH 21 a changé de dénomination pour devenir Initiative Côte d'Or depuis le 26 juin 2013.

Leur savoir-faire est reconnu par les autres partenaires financiers notamment bancaires. Il consiste à obtenir un effet de levier significatif sur l'obtention de prêts bancaires nécessaires à la réalisation et à la pérennité des créations et reprises d'entreprises.

En 2013, l'APH 21, composé de 4 salariés, a contribué à l'installation de 80 entreprises (créations et reprises) par notamment l'octroi de prêt d'un montant moyen de 1 000 € à taux 0 %, permettant ainsi la création ou la sauvegarde de 201 emplois sur le Grand Dijon. Le taux de survie moyen à trois ans des bénéficiaires d'APH 21 Initiative Côte-d'Or est de 90 %.

En 2014, le budget de fonctionnement consacré à ce dispositif d'aide financière aux entreprises de la Côte d'Or est de 260 200 €, conformément au plan de financement ci-joint.

Pour mémoire, en 2011, 2012 et 2013 le Conseil de Communauté a accordé une subvention d'un montant de 16 000 € à l'APH 21.

Il est proposé d'octroyer une subvention à la même hauteur que l'année dernière, soit **16 000 €**, afin de permettre à l'association Initiative Côte d'Or (ex APH 21) de poursuivre ses actions en 2014.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 16 000 € au titre de l'exercice 2014 à l'association Initiative Côte-d'Or ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

Prévisionnel fonctionnement 2014

DEPENSES	2014	RECETTES	2014
60 Fournitures administratives	200	70 Production vendue (/4600)	6000
61 Services extérieurs		74 subvention d'exploitation	
_Locations mobilières et immobilières (dont NACRE 2000)	11000	Région (sollicité 70 000)	50000
_Sous traitance générale : CCI 21 NACRE phase 3		FEDER	
62 Autres services extérieurs		Département (sollicité 40 000)	35000
_Rémunérations intermédiaires et honoraires - EC+CC	9500	Grand Dijon (/ 16000)	18000
_Frais d'actes et de contentieux - Rec.	5000	Nacre phase 2 (/ 16000)	44000
		Nacre phase 3	
_Publicité, publications	3000	75 autres produits : cotisations-dons	
_Déplacements missions	4000	_CDC	1500
_réception	6000	_CCI 21	20000
_Frais bancaires	2000	_CMARB	9000
_Adhésion FIR + FIP (0).	4000	_Autres établissements financiers (/19000)	16750
64 Charges de personnel	169000	_Membres qualifiés	1000
		_Entreprises (/5400)	6000
ITVA (taxes d'app. De form. Et sur les salaires)	6500	_Bénéficiaires	12950
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	220200	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	220200
86 Emplois des contributions volontaires en nature		87 Contributions volontaires en nature.	
_Mise à disposition gratuite des biens et prestations		_Prestations en nature	
Temps passé par les bénévoles en CEL: 800 heure à 50 €	40000	Temps passé par les bénévoles en CEL	40000
TOTAL DES CHARGES	260200	TOTAL DES PRODUITS	260200

Initiative Côte d'Or (ex. aph 21 Initiative) ou comment favoriser le développement économique local par la création d'entreprises viables en Côte-d'Or.

1) Historique

Initiative Côte-d'Or a été fondée, ainsi que ses 3 autres consœurs Bourguignonnes par la Caisse des dépôts et Consignations, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Conseil général de Côte-d'Or et le Conseil régional de Bourgogne en 2001.

Notre association a pour objet de détecter et de favoriser l'initiative créatrice d'entreprises.

Les axes principaux qu'Initiative Côte-d'Or doit développer pour atteindre ce but sont :

- Faciliter l'installation des entreprises notamment en agissant sur l'obtention du prêt bancaire nécessaire au financement du projet.
- Favoriser la pérennité de ces entreprises.

De cette façon, la Côte-d'Or doit bénéficier d'un tissu dense de petites entreprises solides offrant en tous points de notre département des savoir-faire, des services ou des marchandises rendant ainsi notre territoire plus attractif pour les autres entités économiques comme pour les habitants.

Notre savoir-faire s'est vu progressivement reconnu par les autres partenaires financiers et notamment bancaires, ce qui nous a permis d'atteindre le but technique principal : obtenir un effet de levier significatif sur l'obtention des prêts bancaires nécessaires à la réalisation et à la pérennité des créations et reprises d'entreprises.

2) Les aides que nous pouvons octroyer (voir plaquette jointe ou site Internet pour plus de détails et pour les conditions)

Financières :

- Un prêt à taux 0% sans frais ni garantie d'une durée allant jusqu'à 5 ans et d'un montant compris entre 1 000 € et 40 000 €. Ce prêt est servi sur nos fonds propres. Il concerne tous les artisans, commerçants et prestataires de services ayant besoin d'un prêt bancaire.

- Un prêt à taux 0% NACRE sans frais ni garantie allant jusqu'à 5 ans et d'un montant compris entre 1 000 € et 10 000 €. Ce dispositif est servi sur les fonds de la Caisse des dépôts et Consignations et financé par l'Etat. Il concerne tous les artisans, commerçants et prestataires de services ayant besoin d'un prêt bancaire et étant demandeurs d'emploi (voir autres critères).

- Le PCE (dispositif du groupe OSEO) : montant compris entre 2 000 € à 7 000 € il concerne les plans de financement de maximum 45 000 €.

Opérationnelles :

- Un accompagnement « pré » et « post » création réalisé par l'un de nos 70 points d'accueil labellisés (Chambres consulaires, Boutique de gestion, experts-comptables).
- La mise en place d'un parrainage au profit de nos bénéficiaires et réalisé par des bénévoles expérimentés en matière de management d'entreprise.
- Un club de créateurs co-organisé avec la CCI Côte-d'Or.

3) Fonctionnement

Un seul et unique dossier pour toutes nos aides :

- Le dossier « J'entreprends en Bourgogne » du dispositif régional dont nous sommes partie prenante depuis les débuts. Ce dossier peut-être rempli en ligne et transféré à Initiative Côte-d'Or sous réserve qu'il ait été visé par l'un de nos points d'accueil.
- Les permanents d'Initiative Côte-d'Or analysent le projet, optimisent le plan de financement en relation avec les banques locales, organisent la décision en comité, effectuent la mise en place et le suivi des aides.
- Un seul comité d'engagement pour toutes ces aides. Ces comités sont locaux afin d'offrir une proximité et une pertinence optimale (Dijon, Beaune, Montbard).

4) Moyens

- Un fonds de prêts de plus de 3 200 000 € constitué progressivement depuis 12 ans. Ce fonds permet d'engager 1.6 M€ par an sur une durée moyenne de remboursements de 3 ans.
- Des partenariats avec l'Etat, OSEO, le CrB et les banques permettant de mettre en place et de co-construire les plans de financement de nos bénéficiaires.
- Des partenariats opérationnels avec les consulaires, les experts-comptables, les avocats, les notaires et la Boutique de gestion, permettant de mettre en place nos accompagnements et des comités d'engagement de qualité.

5) Résultats

Depuis 2001 :

- 2180 projets étudiés en comité d'engagement.
- 1 520 entreprises installées ou en cours d'installation.
- 15 100 000 € d'aides sous forme de prêts à taux 0 % attribuées.
- 3 270 emplois créés ou sauvegardés.

→ La moitié de ces résultats concernant le Grand Dijon.

Le taux de survie moyen à trois ans des bénéficiaires d'Initiative Côte-d'Or est de 90 %.

Une installation sur 3, financée par une banque bénéficie d'une aide et d'un accompagnement Initiative Côte-d'Or.

6) Besoins

Aujourd'hui, nos besoins de financement de notre fonds de prêt sont en forte diminution car ce dernier tend vers l'autonomie.

Par contre, notre fonctionnement manque de ressources.

Afin de pouvoir continuer à octroyer nos aides et à gérer notre fonds de prêt, nous avons besoin de votre soutien.

7) Demande

Nos besoins globaux sont de l'ordre de 220 000 € (voir budget joint), nous ne sollicitons que 18 000 € auprès du Grand Dijon soit environ 225 € par projet accompagné chaque année sur ce secteur (80 projets accompagnés sur le Grand Dijon en 2013) et moins de 100 € par emploi généré ou sauvegardé.

8) Proposition de retours et de valorisation du partenariat

- Nous nous mettons à la disposition de vos services pour intervenir en réunion d'information, diffuser des supports, répondre à leurs questions, notamment avec Dijon développement.
- Nous sommes à la disposition du Grand Dijon, en cas de partenariat pour valoriser celui-ci dans la presse par les moyens qui lui conviendront.
- Le logo du Grand Dijon figure sur nos documents de communication (Site, plaquette, papier entête) aux cotés de nos autres grands financeurs.
- Notre logo et ce partenariat pourront être utilisés par le Grand Dijon pour valoriser son action.
- Nous communiquons à tous nos partenaires, le résultat de nos actions de façon hebdomadaire par le biais de nos relevés de décisions et de façon annuelle en vous transmettant notre rapport d'activité.

entreprendre
prêt d'honneur
créer accompagner
reprendre **financer**
développer
expertiser parrainer

Rapport
d'activité 2013

Initiative
côte d'or

Le réseau national

Au service des créateurs, des territoires et de l'emploi

Initiative Côte-d'Or est l'une des 230 plateformes qui constituent Initiative France, premier réseau associatif d'appui et de financement des créateurs d'entreprises. En 2013, dans un contexte difficile, elles ont bien rempli leur rôle en soutenant la création, la reprise ou la croissance d'un peu plus de 16 500 entreprises. Ces entreprises ont elles-mêmes créé ou maintenu plus de 39 500 emplois la même année.

Nous intervenons partout de deux manières, aussi importantes l'une que l'autre. Tout d'abord, par un prêt d'honneur sans intérêts ni garantie, accordé au porteur de projet, qui renforce ses fonds propres et l'aide à obtenir un financement bancaire complémentaire. En 2013, nous avons distribué 176 M€ de ces prêts à taux zéro et les banques ont prêté en complément plus d'1 milliard d'euros.

Par ailleurs, nous accompagnons l'entrepreneur pendant la préparation de son dossier et la durée de remboursement du prêt. Les équipes des plateformes, 672 salariés et 15 250 bénévoles dont 4 520 parrains, se mobilisent pour donner toutes les chances de succès à ceux que nous finançons. Les entreprises qui bénéficient du soutien financier et humain du réseau affichent, après 3 ans d'existence, un taux de pérennité de 86 %.

Ces chiffres nationaux, comme ceux d'Initiative Côte-d'Or qui sont présentés dans ce rapport d'activité, prouvent la pertinence de notre mode d'intervention au service des créateurs, des territoires et de l'emploi.

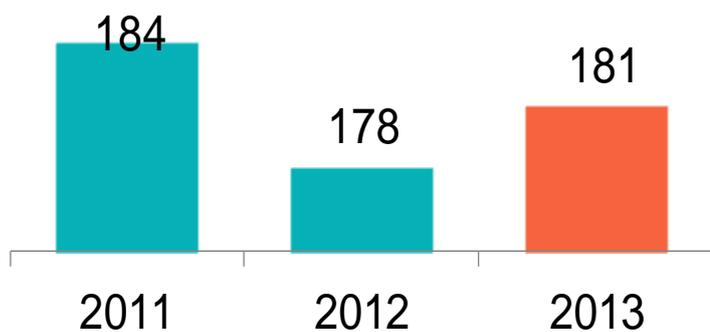
Louis Schweitzer, président d'Initiative France.

- p.1 – **Chiffres clés**
- p.3 – **La plateforme**
- p.5 – **Profil de l'entreprise**
- p.11 – **Profil de l'entrepreneur(e)**
- p.12 – **Le financement**
- p.14 – **L'accompagnement**
- p.16 – **Impact économique**
- p.18 – **Conclusion**

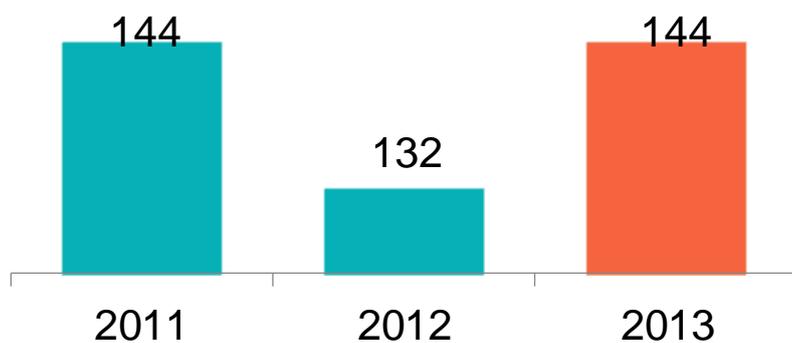
Chiffres clés 2013 de la plateforme

144	entreprises financées
330	emplois créés ou maintenus
155	prêts d'honneur
84	prêts NACRE
1 474 000 €	de prêts d'honneur
500 500 €	de prêts NACRE
1 974 500 €	de prêts à taux zéro
13 309 000 €	de prêts bancaires associés
6,74	d'effet levier bancaire
92%	de taux de pérennité à 3 ans

Nombre de projets expertisés en Comité d'Engagement Local



Nombre de projets financés par la plateforme



Commentaires sur l'activité

Les bénévoles membres des Comités d'Engagements Locaux ont la responsabilité pour le compte de l'association d'étudier la pertinence et la viabilité économique des projets de création ou de reprise d'entreprises, et de décider de l'octroi des aides financières demandées.

3 Comités d'Engagements Locaux interviennent à l'échelle de l'arrondissement préfectoral :

- Le Comité Beaunois
- Le Comité Dijonnais
- Le Comité Montbarinois

Le volume de dossiers expertisés a légèrement augmenté en 2013 malgré une baisse du nombre d'entreprises immatriculées qui a chuté de **6%** entre 2012 et 2013.

10 projets n'ont pas vu leurs prêts versés car ils n'ont pas abouti.

79.1% des demandes présentées en comité ont obtenu un financement contre **74.2%** des demandes en 2012.

Pour expertiser ces dossiers, 60 réunions des Comités d'Engagements Locaux ont été organisées, totalisant **889.5** heures de bénévolat.

Le mot du président

Dans un environnement économique encore difficile, Initiative Côte-d'Or a été présente auprès des créateurs et repreneurs d'entreprises Côte-d'Oriens. Nous avons consenti en 2013 155 prêts d'honneur pour un montant global de 1 474 000 €, générant 13 309 000 € de prêts bancaires associés ; ce sont aussi 330 emplois créés ou maintenus grâce à ces projets.

Ces bons résultats sont la conséquence :

- d'un travail qualitatif de notre équipe salariée depuis la création de l'association,
- du soutien indéfectible de tous nos partenaires (réseau consulaire, collectivités territoriales, CDC, réseaux bancaires, Experts-Comptables, avocats, et plusieurs entreprises privées), malgré les difficultés financières auxquelles ils doivent faire face, nous signifiant ainsi la reconnaissance de la pertinence de notre action,
- de l'engagement permanent et sans faille de tous nos bénévoles, en particulier ceux assurant les comités d'engagement, sans qui l'association ne fonctionnerait pas.

Que tous trouvent ici l'expression de mes plus sincères remerciements.

Mais ce qui nous importe, c'est notre action à venir.

Plusieurs projets sont initiés sur lesquels nous souhaitons porter nos efforts :

- L'amélioration de notre présence

Malgré un réseau bien développé et animé de promotion de notre existence (banques, Experts-Comptables, institutions de création, ...) nous ne finançons que 10% des créateurs. Or notre intervention permet d'augmenter significativement le taux de réussite des projets. Aussi nous allons continuer à promouvoir notre action sur notre territoire.

- Le Parrainage

Le nombre de parrains de nos créateurs est encore insuffisant. Or tous les retours des parrains/parrainés sont extrêmement positifs et enthousiastes. Nous souhaitons pouvoir proposer à 30% de nos bénéficiaires une solution de parrainage ; nous allons intensifier notre recherche de personnes prêtes à s'investir dans cette passionnante mission d'accompagnement.

- Le prêt de développement

De nombreuses TPE ont du mal à financer leur croissance après quelques années d'existence. Nous souhaitons pouvoir les accompagner. Une expérience au niveau national a montré toute la pertinence d'un tel dispositif. Nous allons donc engager en 2014 cette action en Côte-d'Or, en mobilisant une partie de nos fonds disponibles. Mais cette action ne pourra se développer que si nous arrivons à mobiliser des sommes spécifiques auprès de nos financeurs pour constituer un fonds de prêt significatif.

Notre objectif est toujours le même, permettre à nos entreprises de se développer à travers ces actions concrètes, grâce à notre proximité et notre réactivité, pour le plus grand bénéfice de notre territoire.

Vincent JAUROU, président Initiative Côte-d'Or

130
bénévoles

4
salariés

10
administrateurs

**Depuis la
création en 2001 :**

1 548
entreprises financées

3 349
emplois créés ou maintenus

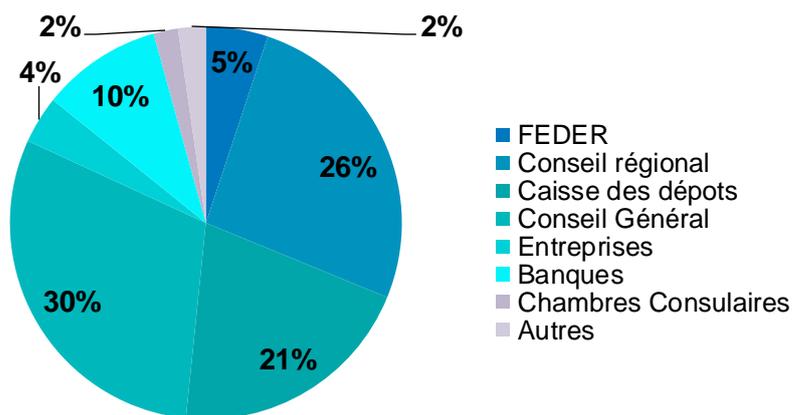
1 603
prêts d'honneur

13 073 500 €
de prêts d'honneur

79 911 502 €
de prêts bancaires associés

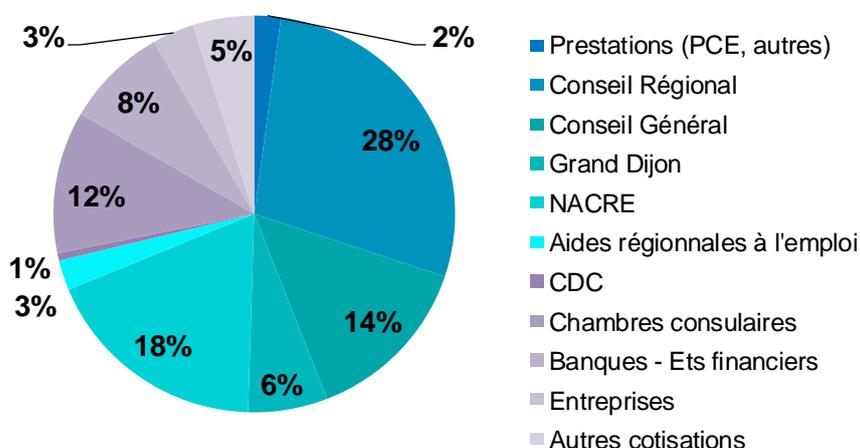
Fonds d'intervention

Parties prenantes au fonds de prêt d'honneur depuis l'origine



Budget d'accompagnement

Parties prenantes au budget de fonctionnement 2013



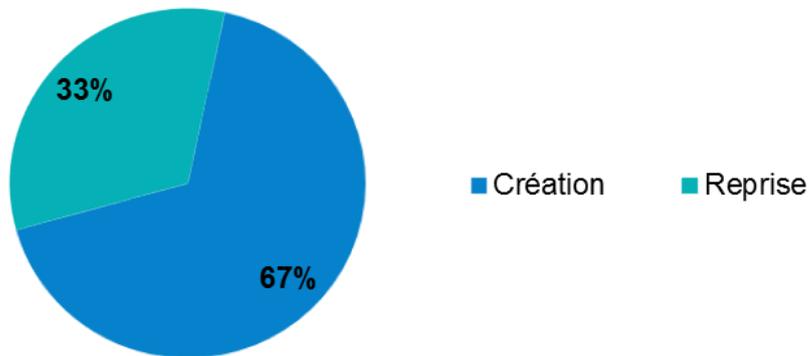
Présentation de la plateforme

Depuis 2001, Initiative Côte-d'Or participe à renforcer les fonds propres des créateurs repreneurs par l'octroi de prêt d'honneur à taux zéro, qui intervient en complément ou levier d'un prêt bancaire. Le prêt d'honneur est un prêt personnel sans intérêt et sans garantie exigée. Il reste le principal outil de notre intervention.

Sont éligibles les porteurs de projets de créations ou de reprises d'entreprises non installés au moment de la demande. Le porteur de projet doit justifier d'un apport personnel minimum. Le montant du prêt d'honneur octroyé ne peut pas excéder le prêt bancaire.

Nos financements proviennent des secteurs publics et privés. Nos membres fondateurs (chambres consulaires, Conseil général et régional et Caisse des Dépôts et Consignations) restent les financeurs principaux de notre dispositif même si l'on constate une substitution de plus en plus importante par les financeurs privés et de nouveaux partenaires publics.

Profil de l'entreprise

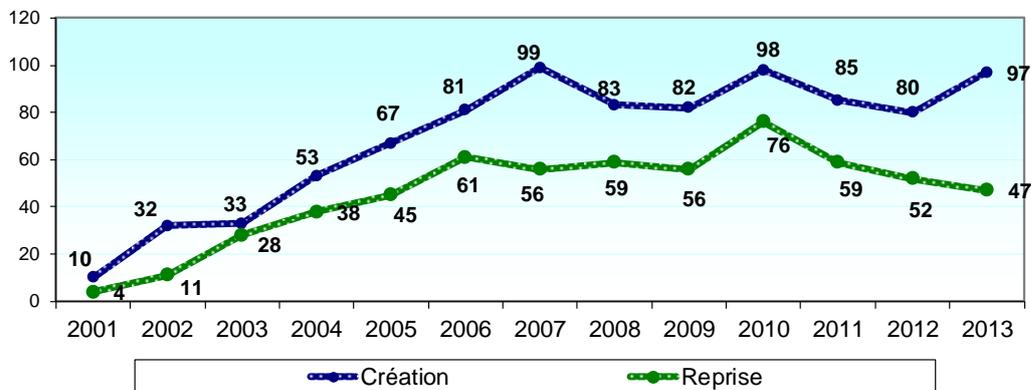


1/3 - 2/3

Répartition reprise / création

Celle-ci met en exergue la baisse de reprise d'entreprises financées par rapport aux années précédentes (39 % en 2012).

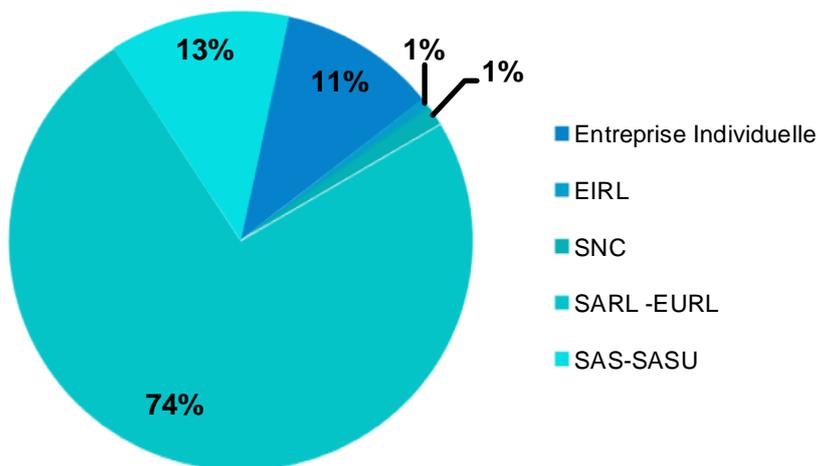
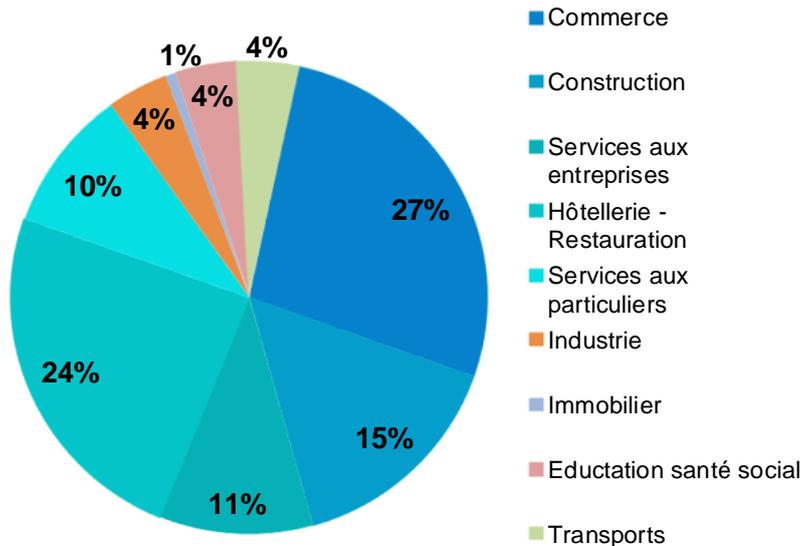
Nombre de créations et de reprises d'entreprises financées



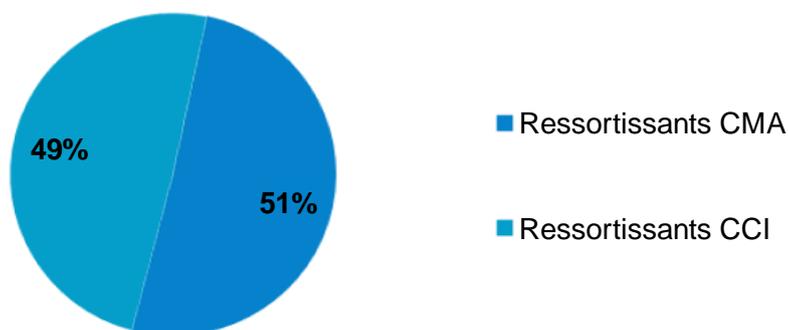
2.3

Emplois en moyenne lors de l'installation

Cette moyenne est la meilleure depuis 2009.



La proportion d'entreprises individuelles continue de diminuer et les SARL stagnent au profit des SA qui n'ont jamais été aussi nombreuses. Ceci s'explique par la législation sociale relative aux dividendes ainsi que les tailles de projet plus importantes.



La répartition par chambre consulaire est quasiment à l'équilibre.

Typologie des plans de financement

Financements en K€						
Apport	Pt D'Honn.	NACRE	PCE	Banques	Autres	Total
4 759	1 474	500.5	209	13 309	925	21 177
22.47%	6.96%	2.36%	0.99%	62.85%	4.37%	100.00%
Effet de levier / prêt bancaire : PN / PH / Total				26.59	9.03	6.74
Effet de levier / totalité des ressources : PN / PH / Total				42.31	14.37	10.73

*PCE : Prêt à la création d'entreprise, OSEO financement

** Autres : Autres dispositifs de financement (aides régionales, aides des collectivités territoriales,)

40 000 €

Maximum de prêt d'honneur Initiative Côte-d'Or pouvant être accordé par les Comités d'Engagement Locaux

50 000 €

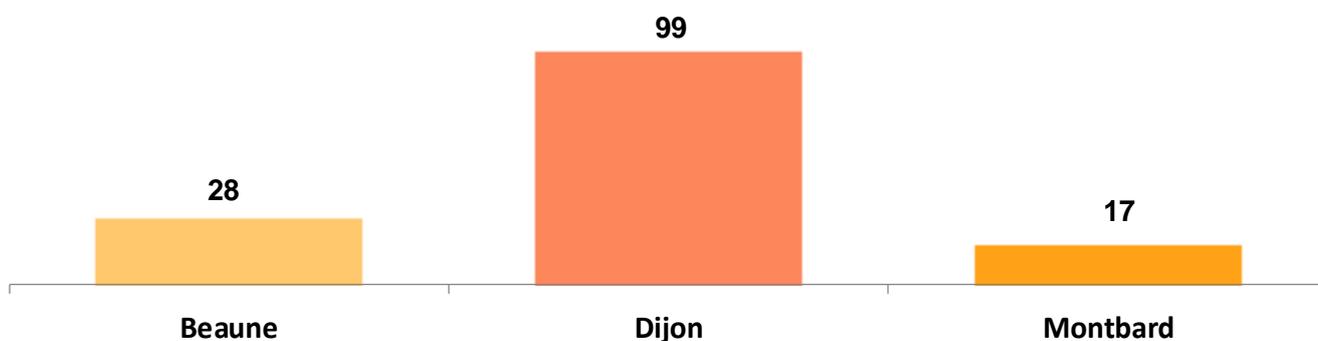
Montant maximum du couplage prêt d'honneur / prêt NACRE

Par projet en 2013		Création	Reprise
Prêt d'honneur	Minimum	1 000 €	3 000 €
	Maximum	40 000 €	30 000 €
Prêt NACRE	Minimum	1 000 €	4 000 €
	Maximum	10 000 €	12 000 €

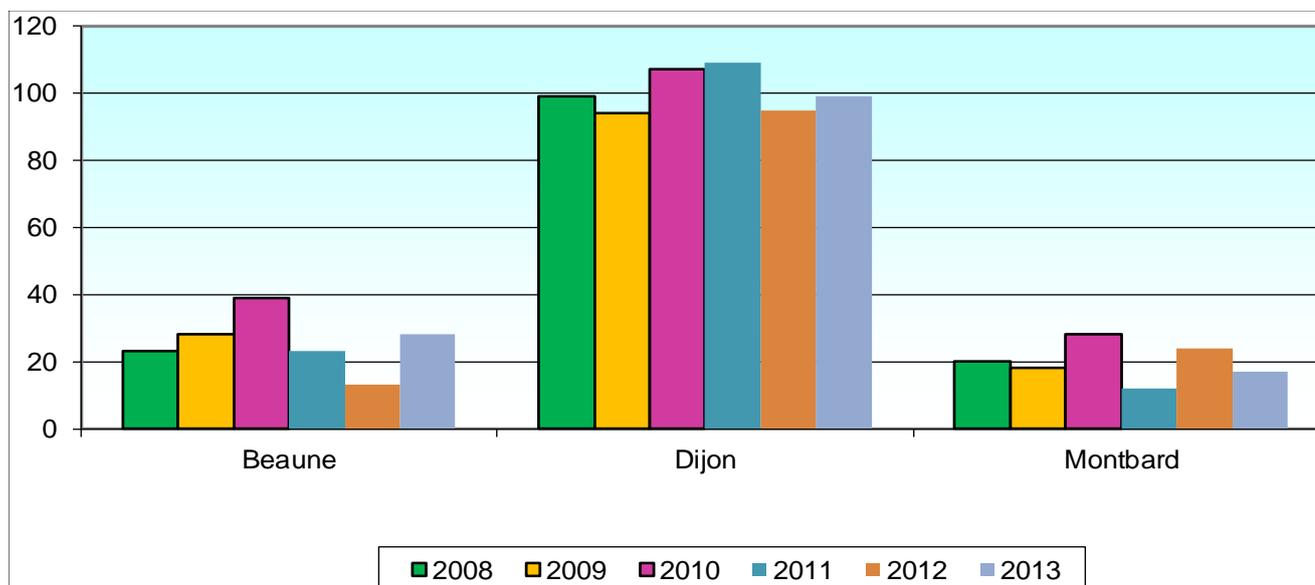
Cette année constitue un record en termes de montants engagés globaux (**1 974 500 €**) et de montant moyen de prêts à taux 0% (**13 746 €**). Néanmoins, le taux d'intervention de ces prêts se situe en dessous des 10 % (9.32 %). Ceci est dû à une année exceptionnelle en termes de projets de taille plus importante. En effet, le plan de financement moyen fut cette année de **147 K€** contre 104 k€ en 2012.

Couverture territoriale

Nombre d'entreprises financées par territoire

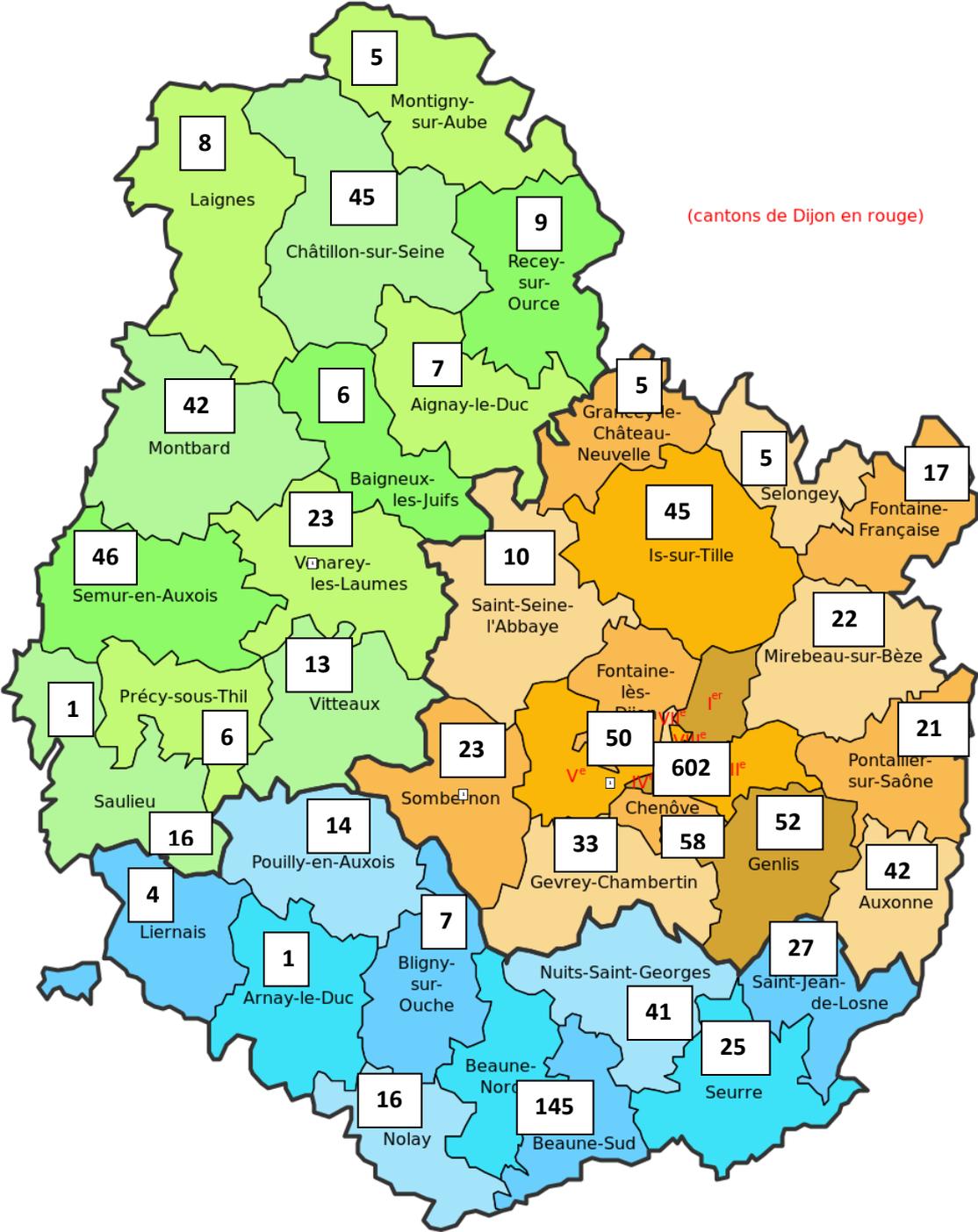


	Fonds engagées en 2013	Prêt d'honneur moyen
Comité Beaunois	345 000 €	12 321
Comité Dijonnais	1 423 500 €	14 379
Comité Montbardois	206 000 €	12 118

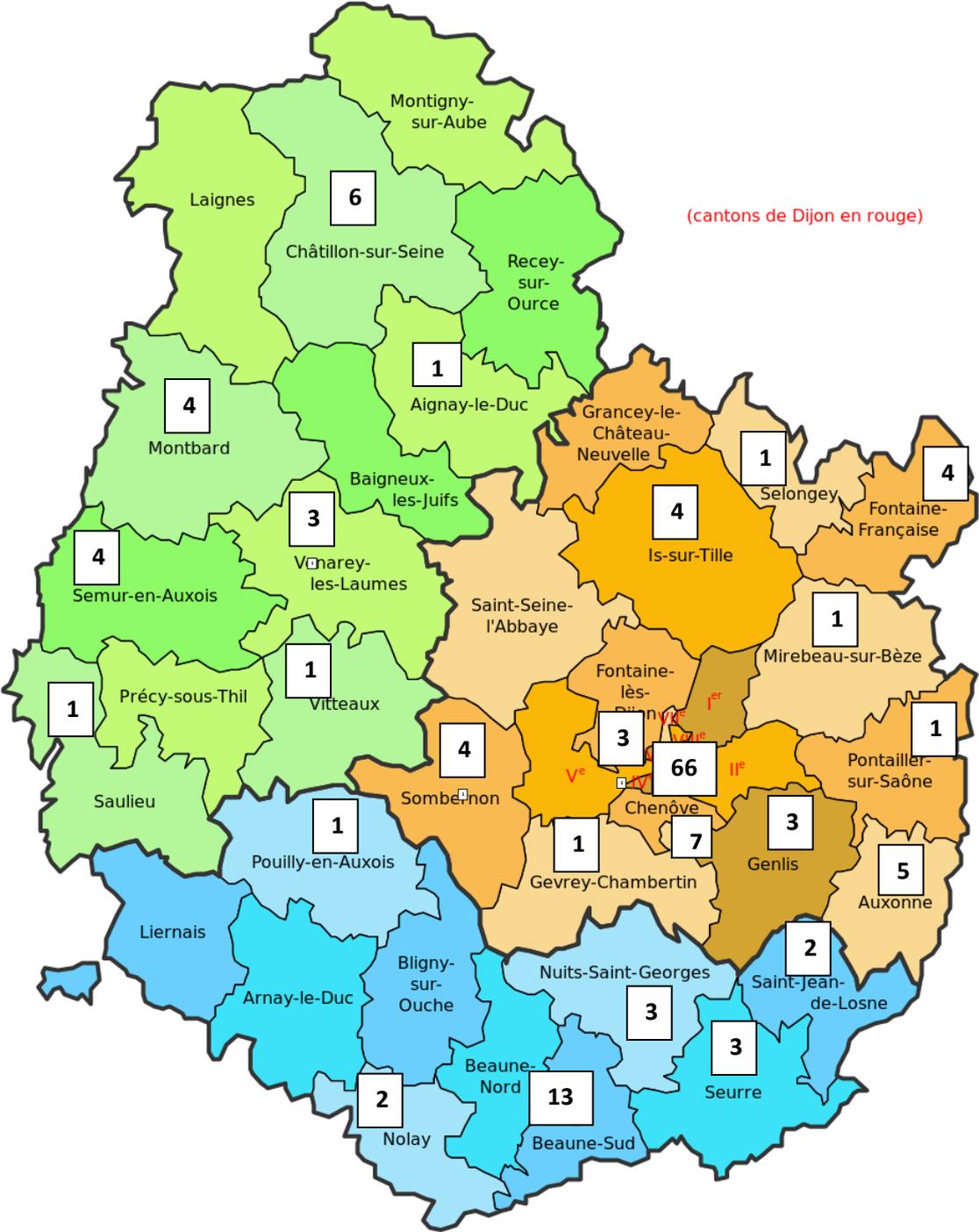


On notera enfin une nette remontée de l'activité du Beaunois. Le Dijonnais s'approche de la centaine et le Montbardois chute. Dans cette période de chute des immatriculations dans notre département, notre remontée générale et en particulier sur Beaune et Dijon est rassurante en matière de détection de projets.

Répartition par cantons des entreprises financées depuis 2001



Répartition par cantons des entreprises financées en 2013

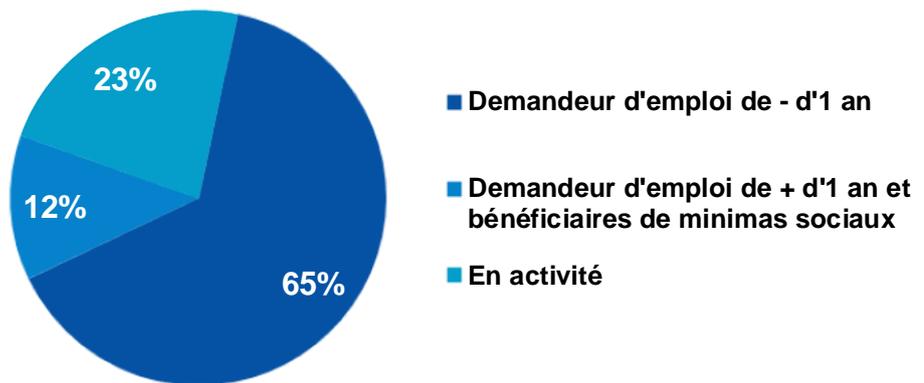


Profil de l'entrepreneur(e)

33% femmes

1.5% moins de 30 ans

77% demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux

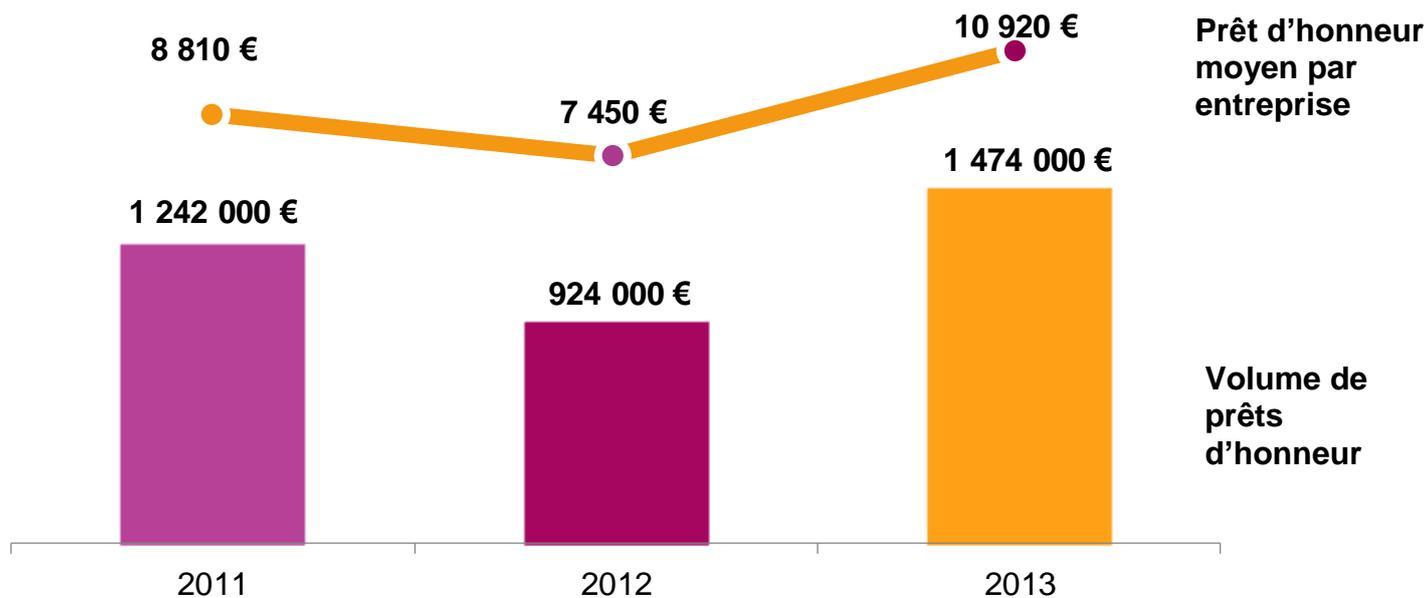


Très peu de jeunes ont été accompagnés en 2013 par notre association. Les projets proposés par les moins de 30 ans ayant été très peu nombreux, nous n'avons pas eu la possibilité d'en accompagner de façon significative.

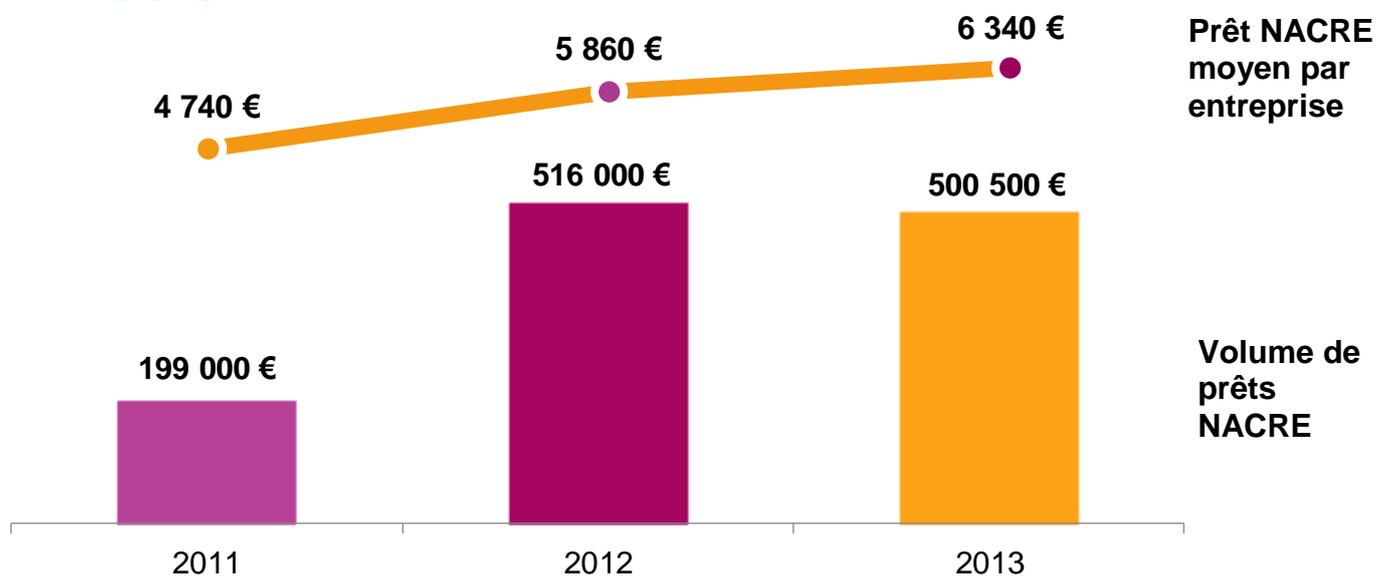
Notons la part encore croissante du public le plus fragile à 77 % contre 73.5 % l'an dernier.

Le financement

Le prêt d'Honneur



Le prêt NACRE



Le prêt bancaire associé

Répartition des prêts bancaires associés

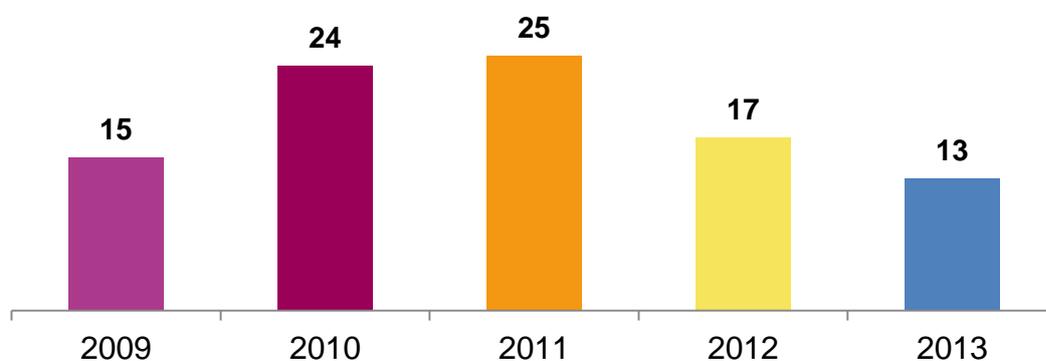
Prêts d'honneur et NACRE		
Organisme Bancaire	Nombre de dossiers en 2013	Montant (K€) en 2013
Banque Populaire Bourgogne Franche Comté	52	3 393
Crédit Mutuel	22	1 437
Caisse d'Epargne	21	1 440
Crédit Agricole	16	1 516
CIC	15	2 600
BNP PARIBAS	8	624
Société Générale	7	637
LCL	1	15
Crédit Coopératif	1	35

Les banques qui cofinancent le plus les installations soutenues par Initiative Côte-d'Or sont également partenaires du dispositif (en bleu).

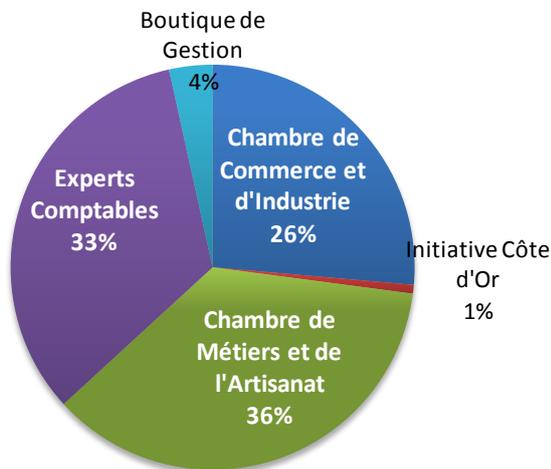


Une convention entre BPI France et Initiative Côte-d'Or nous permet d'instruire les demandes de PCE (prêt à la création d'entreprise).

Nombre de PCE instruits par Initiative Côte-d'Or.



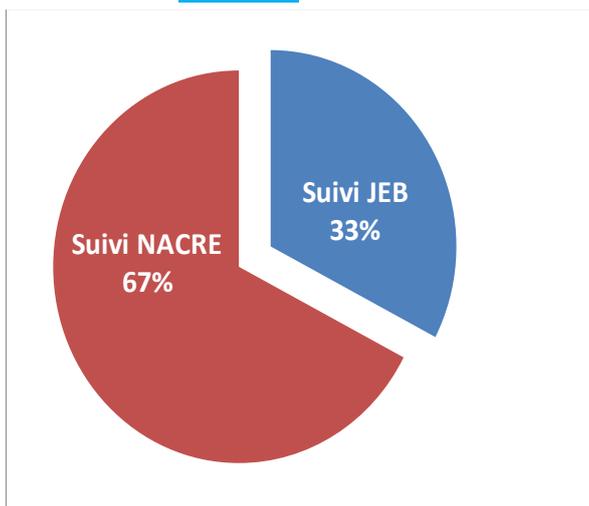
L'accompagnement pré-crédation



100%
des entreprises
soutenues
financièrement se
voient attribuer un
suiveur et/ou un
parrain.

L'accompagnement post-crédation

Le suivi



Depuis 2001, le Conseil régional de Bourgogne finance et permet à tous les créateurs-repreneurs, bénéficiant d'un prêt d'honneur octroyé par Initiative Côte-d'Or d'être accompagnés dans le cadre d'un suivi personnalisé.

Depuis 2009, le dispositif NACRE permet de financer une part de plus en plus importante du suivi de nos créateurs.

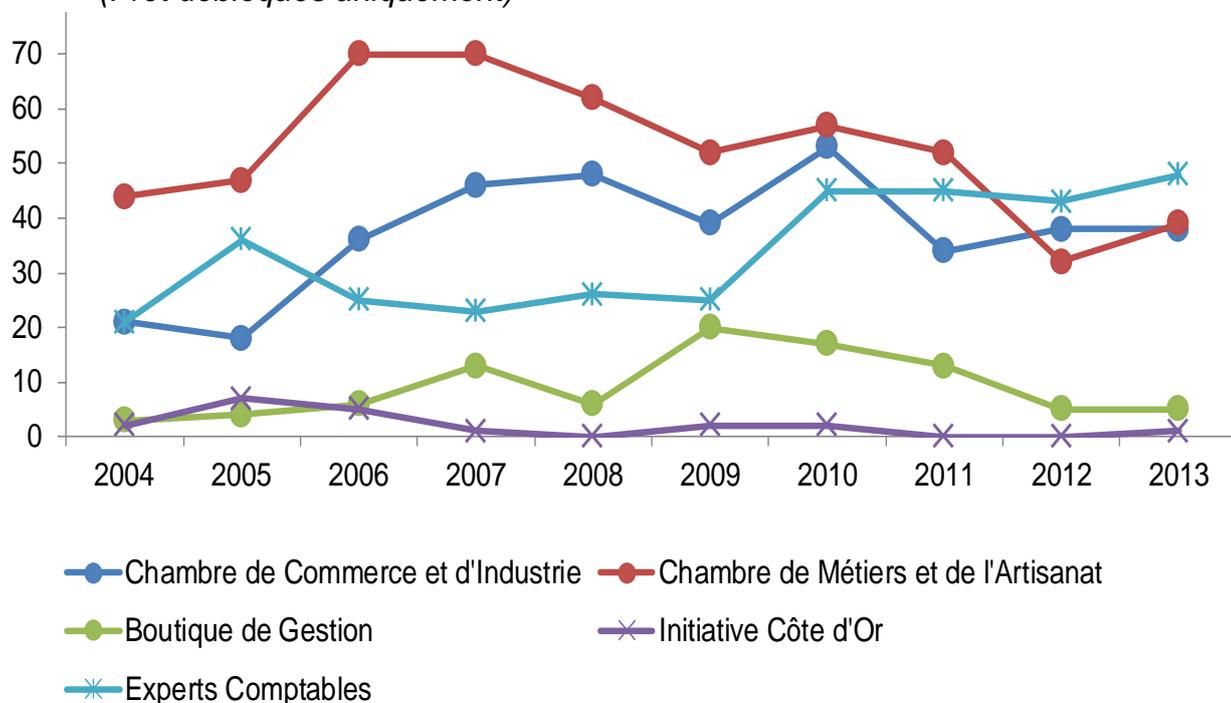
Le suivi technique des bénéficiaires est effectué par les mêmes opérateurs qui réalisent l'accompagnement pré-crédation, ou par leur chambre consulaire afin que les liens créés lors de l'accompagnement soient profitables à la réalisation du suivi.

Ce suivi est essentiel pour favoriser la pérennité des entreprises financées et suivre l'adéquation entre le prévisionnel et le réel. Il permet si besoin de mettre au point une stratégie correctrice en cas de difficulté de l'entreprise.

Pour des raisons essentiellement liées à des périodes de manques de ressources humaines, les années 2012 et 2013 ont connues une baisse significative de l'activité de parrainage (4 parrainage en 2013).

Evolution du nombre de dossiers présentés

(Prêt débloqués uniquement)



Nous constatons que depuis 4 ans, dans leur phase préalable à la création, les projets que nous finançons sont essentiellement accompagnés par 3 acteurs, la CMARB, les Experts-Comptables et la CCI 21.

Parmi ceux-ci nous observons une montée en puissance relative des Experts-Comptables et un relatif maintien des chambres consulaires.

Il est important de rappeler que tous nos points d'accueil accompagnent gratuitement nos demandeurs dans le cadre du montage du dossier de demande Initiative Côte-d'Or ce qui représente un effort collectif particulièrement significatif à notre action, au profit de nos demandeurs.

Impact économique

Le taux de pérennité des entreprises

Année d'octroi du prêt d'honneur	Nombre d'entreprises soutenues	Taux de survie à 3 ans
2002	43	88 %
2003	61	92 %
2004	91	90 %
2005	112	85 %
2006	142	92 %
2007	155	90 %
2008	142	86 %
2009	138	91 %
2010	174	86 %
2011	144	92 %
2012	132	
2013	144	

89.2%

Taux moyen de survie des entreprises à 3 ans

Taux de pérennité incroyablement haut à **92.3 %** de l'échantillon 2011. Nous n'avons pas vu un aussi bon taux depuis 2007, avant le début de la crise économique.

Taux de pénétration

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Côte-d'Or * (hors auto-entreprises)	1786	1879	2031	2206	1629	1731	1621	1527	1435
Initiative Côte-d'Or	112	142	155	142	138	174	144	132	144
Pénétration créations + reprises	6.3 %	7.6 %	7.6 %	6.4 %	8.5 %	10.1 %	8.9 %	8.6 %	10.0 %

* source APCE - Le taux de pénétration du dispositif est comptabilisé sans prendre en compte les entreprises créées sous la forme de l'auto-entreprenariat. Les auto-entrepreneurs soutenus par Initiative Côte-d'Or sont peu nombreux, 2 depuis 2009 et aucun l'an dernier.

Fait marquant en 2013, la création d'entreprise hors auto-entrepreneurs :

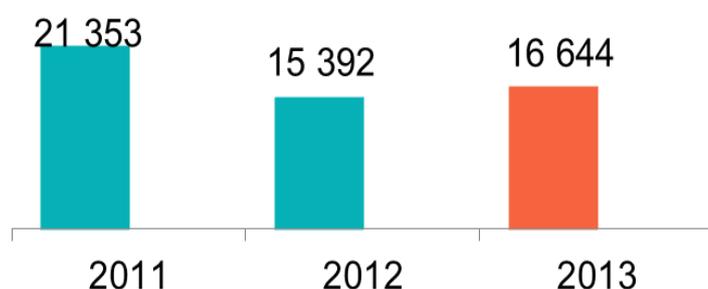
-En Côte-d'Or : -6.0 %

-En Bourgogne : -6.1 %

-En France hors IDF : + 10 %

Dans ce contexte, nous réalisons notre 2^{ème} meilleur taux de pénétration de notre histoire à 0.1 % de notre meilleure année, 2010.

Impayés



0.69 %

Taux de pertes sur encours.

Le montant des pertes sur créances irrécouvrables est de 16 644.35 € en 2013 pour un montant d'encours bruts au 31/12/2013 de 2 417 340 €

Evolution mensuelle en 2013

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Prélèvements	407	397	412	410	401	400	398	400	406	411	409	404
Impayés	10	15	11	16	16	16	16	13	20	13	21	20
	2.46%	3.78%	2.67%	3.90%	3.99%	4.00%	4.02%	3.25%	4.93%	3.16%	5.13%	4.95%

Le nombre de rejets de prélèvements mensuels a augmenté sur l'ensemble de l'année et de façon de plus en plus significative avec le temps.

Ceci est dû dans une certaine mesure à l'impact des crises économiques et financières.

De plus, le recouvrement a subi les conséquences d'une moins grande réactivité de nos services dû au manque de personnel. Ceci a eu pour conséquence un nombre plus important de situations non solutionnées et cumulant des rejets.

Les transmissions à l'huissier ont de ce fait été moins nombreuses en 2013 et donc les frais inhérents aussi. En 2014, un phénomène de rattrapage conséquent aura d'ailleurs lieu. Il aura fallu attendre fin mars 2014 pour que la situation soit rétablie.

Evolution sur les 4 dernières années..

	2010	2011	2012	2013
Prélèvements	4967	5374	5408	4855
Impayés	276	241	142	187
	5.56%	4.48%	2.63%	3.85%

Malgré une remontée significative, 2013 reste une bonne année de recouvrement.

Conclusion

2013, une année globalement satisfaisante en terme d'aides attribuées malgré de réelles difficultés sur le plan des ressources humaines.

- 1) Avec 144 projets financés, installés, l'année 2013 est une année moyenne en nombre de projets. Cela représente 12 projets de plus qu'en 2012 et autant qu'en 2011. Il s'agit d'une rupture dans la baisse constatée depuis 2010.
- 2) Nous avons étudié plus de dossiers qu'en 2012 (182/178).
- 3) Nous avons engagé plus de fonds en global (PH + Nacre) soit 1 974.5 K€ contre 1 440 K€ en 2012. Il s'agit d'un record historique, le précédent record ayant été réalisé en 2010 avec 1 958.5 K€. Le montant global de prêts d'honneur fut nettement plus important (1 474 K€ en 2013 / 924 K€ en 2012) et le quota NACRE engagé à peine inférieur (500 K€ en 2013 / 516 K€ en 2012).
- 4) Notre prêt d'honneur moyen (10.9 K€ en 2013 / 7.5 K€ en 2012) augmente très significativement de 2.4 K€. Notre engagement moyen avec NACRE augmente nettement lui aussi (13.7 K€ / 10.9 K€).
- 5) Par contre, notre taux d'intervention en proportion du plan de financement (9.3 % en 2013 / 10.5 % en 2012) baisse de 0.8%. Ceci est directement lié à une intervention sur de nombreux projets de tailles plus importantes que d'habitude que ce soit par rapport à l'an dernier ou à n'importe quelle autre année de l'histoire de l'association.
- 6) La CMARB section Côte-d'Or et les Experts-Comptables voient leur nombre de projets financés augmenter alors que l'on constate une stabilité en ce qui concerne la CCI 21. Cette dernière a pourtant augmenté son nombre de projets instruits, c'est le taux d'acceptation mais surtout de caducité qui ont fait baisser ce résultat.
- 7) Le taux de transformation est nettement meilleur qu'en 2012 (79.1% / 74%). La proportion de dossiers acceptés est très élevée (85.2 %) et le nombre de projets caducs est acceptable (7.1 % en 2013 / 9 % en 2012).
- 8) La proportion de reprises d'entreprises baisse encore et très nettement cette année (33 % en 2013 / 39 % en 2012). C'est le plus mauvais taux de reprise constaté depuis 2002.

- 9) A noter, la baisse du dispositif de parrainage avec seulement 4 nouveaux parrainages en 2013 au profit de bénéficiaires Initiative Côte-d'Or soit 2.8 % de nos installations.
- 10) Le taux de pénétration est historiquement très bon, 10 %, supérieur à la moyenne des 230 plateformes Initiative (6.3%) et dans l'objectif du réseau.
- 11) NACRE : Le quota attribué sur l'ensemble de l'année est resté équivalent à l'année précédente (101 en 2013 / 100 en 2012). Comme à notre habitude, l'intégralité de ce quota a été utilisée permettant donc à 101 porteurs de projet d'en bénéficier pour la mise en place de 79 projets. En 2014, les attributions sont de 100.
- 12) Le management et l'organisation : La démission inattendue de notre assistante le 3 janvier nous a obligé à recruter et à former une nouvelle collaboratrice. Ceci s'est produit en même temps que la fin de la formation d'Anne-Sophie Levasseur en tant que chargée de mission ainsi qu'une absence pour raisons familiales de Xavier Marichy. Durant environ 2 mois nous n'avons été que 2 en ETP et durant 2 autres mois nous n'avons été que 3 en ETP. Etant au maximum de nos capacités de production lorsque nous sommes au complet, cette diminution significative de ressources humaines explique largement les retards pris en matière de recouvrement ainsi que la faible production de parrainages.

En résumé :

Une année difficile sur le plan des ressources humaines et de l'organisation mais extrêmement intéressante en matière de projets accompagnés. Ces derniers, d'un nombre correct, ont été pour bon nombre d'entre eux, plus structurés et donc techniquement plus complexes à accompagner et à financer.

2014 a démarré très calmement. Nous sommes depuis le début de l'année, à fin avril sur un trend de 125 projets installés ce qui est extrêmement faible.

Initiative Côte-d'Or

Siège social : CCI Côte-d'Or

2, Avenue de Marbotte

BP 17440

21 000 DIJON

03 80 65 92 80

contact@initiative-cotedor.com

MEMBRE DE



Nos partenaires :

